

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille, Î.O., tenue le 2 juillet 2013, à 20 heures, à la salle municipale sous la présidence de monsieur le maire Jean Pierre Turcotte.

M. Jean Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) :

Mesdames les conseillères : Anne Pichette

Messieurs les conseillers: Mathieu Drouin
Yves Lévesque
Arthur Plumpton
Bruno Simard

Absente : Sylvie DeBlois

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal du 3 juin 2013.
3. Suites de ces séances.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Résolution octroyant le contrat pour la réfection de la toiture de la caserne de Pompiers.
7. Résolution octroyant le contrat pour la réfection de la toiture arrière du gymnase (sud).
8. Résolution nomination de pompiers volontaires.
9. Résolution étude de faisabilité « *Sentier du littoral du Parc des Ancêtres* ».
10. Divers.
 - 10.1 Entente activités de glace Régie intermunicipale de l'aréna Côte-de-Beaupré.
 - 10.2 Appui financier Événement l'île en Blues 7^{ième} édition.
 - 10.3 Croisière annuelle Fondation Michel Sarrazin.
11. Rapport des élus sur les divers comités.
12. Période de questions.
13. Levée ou ajournement de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Arthur Plumpton, **Appuyée par** Mathieu Drouin, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.

13-76

2. Adoption du procès-verbal du 3 juin 2013.

Sur une proposition de Anne Pichette, **Appuyée par** Bruno Simard, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) que le procès-verbal de la séance du 3 juin 2013 soit adopté.

13-77

3. Suites de ces séances

4. Correspondance

5. Adoption des dépenses

13-78

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire trésorière.

Sur une proposition de Yves Lévesque, **Appuyée par** Arthur Plumpton, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** d'autoriser le paiement des factures de juin totalisant 105 922.80 \$, ainsi que les comptes à payer au montant de 3 694.73 \$ et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille.

6. Résolution octroyant le contrat pour la réfection de la toiture de la caserne de pompiers

Attendu que le conseil municipal de Sainte-Famille a pris connaissance de trois (3) soumissions pour la réfection de la toiture de la caserne.

Toitures Ile d'Orléans Inc 23 995.28

Les Toitures R.P. Inc 21 960.23

Elec C.R. Inc 21 730.23

Attendu que suite à l'analyse des soumissions deux soumissionnaires étaient conforme.

EN CONSÉQUENCE,

13-79

En Conséquence Sur une proposition de Mathieu Drouin, **Appuyée par** Yves Lévesque, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)**, d'accorder le contrat à Elec C.R. Inc au montant de 21 730.23

7. Résolution octroyant le contrat pour la réfection de la toiture arrière du gymnase (sud).

Attendu que le conseil municipal de Sainte-Famille a pris connaissance de trois (3) soumissions pour la réfection de la toiture arrière du gymnase (sud)

Toitures Ile d'Orléans Inc 11 348.03

Les Toitures R.P. Inc 10 467.73

Elec C.R. Inc 11 267.55

Attendu que suite à l'analyse des soumissions deux soumissionnaires étaient conforme.

EN CONSÉQUENCE,

13- 80

En Conséquence Sur une proposition de Arthur Plumpton, **Appuyée par** Mathieu Drouin, Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères) , d'accorder le contrat à Élec C.R. Inc au montant de 11 267.55 \$.

8. Résolution nomination pompiers volontaires.

13-81

Sur une proposition de Anne Pichette, **Appuyée par** Bruno Simard, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)**, de procéder à l'embauche de Olivier Gagnon et Patrice Létourneau à titre de pompiers volontaires.

9. Résolution étude de faisabilité « Sentier du littoral du Parc des Ancêtres.

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance du projet de parc riverain du « *Sentier du littoral du Parc des Ancêtres* » que la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches entend concrétiser en partenariat avec la municipalité de Sainte-Famille et La Fondation Lamy.

Attendu que Ce projet s'inscrit parfaitement dans les orientations de la municipalité de Sainte-Famille qui veut favoriser l'accessibilité publique au fleuve Saint-Laurent, consolider son Parc des Ancêtres et augmenter la qualité de vie de ses citoyens. En effet ce projet, non seulement donnera le seul accès direct au fleuve dans le secteur Nord de l'Île d'Orléans unique en son genre en mettant en valeur l'aspect culturel, patrimonial et naturel mais favorisera aussi la pratique de sport comme la marche, le canot et le kayak, le pêche, la raquette et même la mise en forme en y intégrant des éléments.

En Conséquence sur une proposition de Arthur Plumpton, **Appuyée par** Mathieu Drouin, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de**, confirmer notre contribution à l'étude de faisabilité pour un montant de 8000,00 \$. Le montant sera pris à même le Pacte Rural. *Madame Anne Pichette, conseillère, déclare son intérêt et se retire du vote.*

13-82

Nous participerons aussi aux travaux du comité de travail mis en place afin de bien mener ce projet. Nous souhaitons un grand succès à la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches et à ses partenaires pour la concrétisation de ce projet.

10. Divers

10.1 Entente activités de glace Régie intermunicipale de l'aréna Côte-de-Beaupré.

13-83

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance de l'offre afin d'ajouter les activités du Club de Patinage Artistique à l'entente avec la Régie Intermunicipale de l'aréna Côte-de-Beaupré.

Attendu que l'entente prévoyait une contribution de 150\$ / joueur.

En conséquence sur une proposition de Bruno Simard, **Appuyée par** Yves Lévesque, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)**, que le conseil municipal accepte d'inclure le Club de Patinage Artistique de la Côte de Beaupré à l'entente.

10.2 Appui financier Événement l'île en Blues 7^{ième} édition.

Remis à une séance ultérieure.

10.3 Croisière annuelle Fondation Michel Sarrazin.

13-84

Sur une proposition de Anne Pichette, **Appuyée par** Arthur Plumpton, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** d'accorder un montant de 200 \$ à l'organisme.

11. Rapport des élus sur les divers comités.

12. Période de questions

13-85

13. Levée ou ajournement de la séance

Sur une proposition de Mathieu Drouin, **Il est résolu à l'unanimité** que la séance soit levée à 9 h 45.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

Jean Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal.*